Chroniques d'ARCHIMÈDE
UMR 7044
Programmes transversaux
1 | 2020

Michel Humm
Professeur d'histoire romaine
Université de Strasbourg
michel.humm@unistra.fr

Aristocraties et interculturalité

Responsables : Michel Humm & Stephan Fichtl

L'historiographie moderne a pris l'habitude de désigner par « aristocraties » les groupes sociaux dominants qui dirigeaient, ou avaient vocation à diriger, les cités et les peuples de l'Antiquité. Le terme « aristocratie » constitue en fait une catégorie heuristique, car son emploi n'est pas connu dans ce sens dans l'Antiquité où « aristocratie » désigne un système de gouvernement, et non un groupe social. Loin d'être exclusivement un phénomène d'ordre politique et/ou économique, l'existence de groupes sociaux qui se distinguent par des marques de supériorité sociale se traduit également par des systèmes de représentation et d'autoreprésentation qui constituent autant de marques symboliques de leurs systèmes de valeurs et de leurs prétentions de domination sociale et/ou politique[1]. Les aristocraties antiques se définissaient généralement par la fortune et la possession de terres, qui constituaient leur « capital économique ». Mais elles se définissaient également par un « capital social » constitué par leurs clientèles, c'est-à-dire par des personnes ou des collectivités qui se trouvaient dans une situation de subordination et de dépendance sociales à leur égard et qui leur assuraient un soutien économique et politique en échange de leur « protection ». Elles se définissaient enfin par l'existence d'un certain charisme auprès des autres membres de la société, c'est-à-dire par un prestige personnel qui donnait à l'élite sociale une autorité naturelle sur les autres et qui constituait son « capital symbolique »[2]. Naturellement, l'existence d'une « aristocratie » n'est pas spécifique à un type de société dans l'Antiquité, puisqu'elle caractérise pratiquement toutes les sociétés antiques, du Proche-Orient aux confins de l'Europe occidentale, de l'époque protohistorique à la fin de l'Antiquité : il y a donc bien des « aristocraties » (au pluriel). On peut toutefois se demander dans quelle mesure la définition de ces élites est véritablement universelle, et quelles furent les différences susceptibles de les distinguer. Mais surtout, l'histoire culturelle et sociale a montré l'importance des « modèles » dans la formation, le développement et la transmission des valeurs et des codes sociaux par lesquels les aristocraties se définissaient elles-mêmes ou étaient reconnues par les autres : dans quelle mesure la recherche de « modèles » a-t-elle pu transcender les cultures locales pour aller trouver dans d'autres cultures les sources ultimes du prestige et de la supériorité aristocratiques ? La réflexion sur les aristocraties dans le monde antique doit ainsi prendre en compte les contacts culturels entre les sociétés qui le composaient et s'appuyer sur le concept d'« interculturalité », selon cinq axes de recherche : la question des modèles et des transferts culturels, celles liées à l'identité et à l'autoreprésentation, le principe agonistique dans la compétition aristocratique, le rôle des « élites » aristocratiques dans l'élaboration des idées politiques, et enfin la situation souvent ambivalente connue par les « élites » aristocratiques face à des situations de « crise ».

Prolégomènes

Le programme transversal a été inauguré par un séminaire introductif (le 12 octobre 2018) et par une table-ronde franco-allemande (29 novembre 2018). Lors du séminaire introductif, Stephan Fichtl a développé, à partir des informations livrées par les découvertes archéologiques, des réflexions sur l'habitat aristocratique en Gaule à l'âge du fer en se demandant dans quelle mesure ces informations permettaient d'opposer « aristocraties des villes et aristocraties des champs ». Michel Humm a, quant à lui, montré qu'à Rome, aux IVe et IIIe siècles av. J.-C., la « noblesse » patricio-plébéienne, alors en formation, a défini des valeurs sociales et idéologiques qui passent souvent, aux yeux des auteurs anciens, pour des codes typiquement romains, alors qu'elles s'inspirent en réalité de modèles helléniques ou hellénistiques. L'hellénisation précoce de son système de valeurs semble ainsi avoir répondu au besoin de cette nouvelle aristocratie d'assurer sa prééminence politique et sociale par le prestige culturel qu'elle en retirait[3].

La table-ronde réunit Jean-Michel David (professeur émérite, Paris I), Egon Flaig (professeur émérite, Université de Rostock), Karl-Joachim Hölkeskamp (professeur d'histoire ancienne, Université de Cologne), Frédéric Hurlet (professeur d'histoire romaine à Paris X, directeur de la MAE) et Stéphane

1. Voir par exemple Flower 1996.

2. David 2000, p. 30-39 ; David 2007 ; Flaig 2004².

3. Humm 2007.

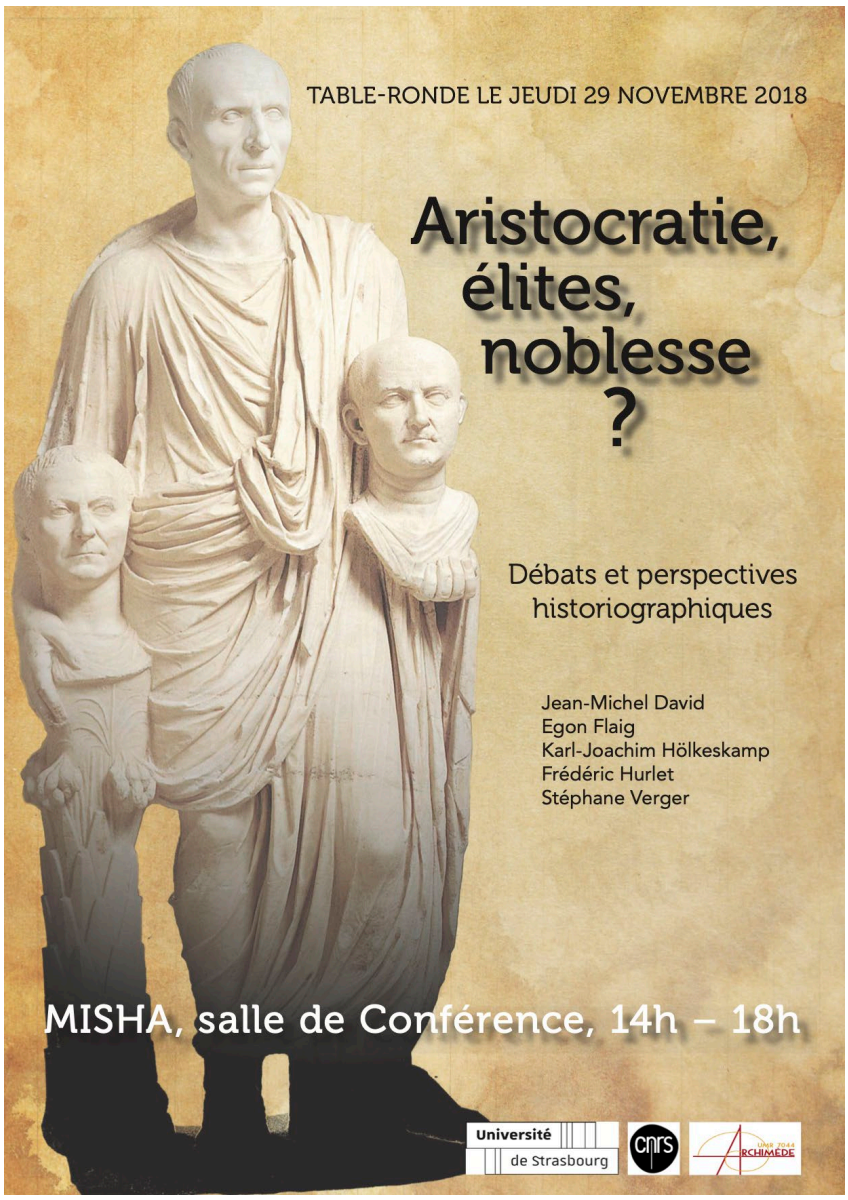

Verger (directeur d'études à l'École Pratique des Hautes Études, directeur de l'UMR 8546 AOrOc), dans une réflexion collective sur les notions d'« aristocratie », d'« élites » et de « noblesse » dans les sociétés du monde antique. J.-M. David et K.-J. Hölkeskamp ont rappelé combien l'historiographie récente avait su tirer profit des recherches contemporaines en sciences sociales, et notamment en sociologie, notamment grâce aux travaux de P. Bourdieu et de G. Simmel, pour tenter de définir l'ensemble des éléments constitutifs des « aristocraties » des sociétés antiques. Le sociologue français a développé une réflexion sur les mécanismes de reproduction et de légitimation des « élites » sociales, mais aussi sur les notions de « culture », d'*habitus* et de « mode de comportement » qui peuvent fournir les outils intellectuels pour comprendre les sociétés antiques et leurs « aristocraties »[4]. Parallèlement, les travaux du sociologue allemand ont montré les effets « socialisants » de la mise en concurrence des individus et de leurs familles, car elle induit l'existence nécessaire d'une « troisième instance », extérieure aux groupes en compétition, pour arbitrer et réguler leur concurrence et éviter le conflit[5]. Ces réflexions ont conduit les travaux récents sur les aristocraties antiques, particulièrement dans le monde romain, à parler de « concurrence aristocratique », voire de « méritocratie », au sein d'une société dont la « culture politique » était celle de son aristocratie et de son système de valeurs. K.-J. Hölkeskamp a vu dans le rôle politique joué par le peuple romain celui de la « troisième instance » arbitrale, qui partageait toutefois avec les membres de son aristocratie une « culture politique » commune, reposant sur un « système de valeurs » profondément aristocratique[6]. E. Flaig a insisté sur les modalités de la concurrence et sur le rôle primordial joué par la « distinction » et le « prestige »[7]. J.-M. David a constaté combien le concept d'« élites » est souvent utilisé de manière préférentielle par l'historiographie actuelle[8], au prétexte qu'il serait plus « neutre » et moins connoté par la référence implicite aux sociétés européennes d'Ancien Régime. En effet, dans l'Antiquité, ce terme ne renvoyait pas à un groupe social dominant, mais à une forme constitutionnelle de gouvernement : il est donc réducteur et peu applicable aux sociétés du monde antique. Le mot « élites » serait ainsi « vide de sens » sur le plan politique et conceptuel, et il ne pourrait s'appliquer qu'aux « élites de fonction » autres que politiques (« élites économiques », « académiques », « artistiques », « intellectuelles », etc.), alors que le mot « aristocratie » s'applique nécessairement au champ politique, qui est précisément le propre des « cités » (*poleis*) du monde antique, et peut y désigner les groupes sociaux politiquement dominants. L'emploi abusif du terme « élites » ne serait finalement que la traduction de l'affaiblissement du débat politique et idéologique dans les sociétés contemporaines. Le mot « noblesse » a par contre une valeur spécifique à Rome, où il traduit le terme latin *nobilitas* qui désigne une aristocratie de fonction au sein de l'État, comme l'ont montré les travaux de K.-J. Hölkeskamp[9].

4. Bourdieu 1980.
5. Simmel 1992.
6. Hölkeskamp 2004, 2008², 2017. Sur la nature profondément « aristocratique » de l'organisation constitutionnelle de la République romaine, voir déjà Meier 1997³, p. 24-63.
7. Flaig 2004², 2014.
8. Voir par exemple Gilhaus 2016.
9. Hölkeskamp 2011².

F. Hurlet a centré sa réflexion sur l'aristocratie augustéenne en constatant la permanence, sous le règne d'Auguste, de la société aristocratique qui dominait à l'époque républicaine[10]. Enfin S. Verger a montré que le concept d'« aristocratie » est aussi une catégorie heuristique pour l'archéologue qui étudie les sociétés archaïques pour lesquelles nous ne disposons pas, ou très peu, de sources écrites contemporaines et pour lesquels seuls subsistent les artefacts livrés par l'archéologie. En partant de l'étude des scènes figurées sur un trône en bois provenant d'une tombe étrusque d'époque orientalisante de Verucchio, S. Verger s'est intéressé à la représentation de la violence aristocratique comme « marqueur » social aristocratique dans les sociétés archaïques[11].

Séminaire du Printemps 2019

Le 22 mai 2019, un séminaire fut consacré aux « modèles et transferts culturels ». Sylvain Perrot (UMR 7044 Archimède) s'est intéressé aux « Musiciens grecs à la cour des empereurs romains ». Il a montré que, si nous avons bien des éléments sur la musique romaine, les seules traces de musique notée que nous ayons dans le monde romain sont grecques. Ces mélodies ont connu une réception diverse de la part des « élites » romaines : si elles ont pu être associées aux débauches d'Antoine, elles ont aussi connu la faveur de plusieurs empereurs pour qui la musique grecque constituait un modèle, qu'ils l'aient pratiquée ou qu'ils se soient acquis les services d'interprètes ou de compositeurs à leur cour. C'est dans la relation que les empereurs ont avec les musiciens grecs que l'on trouve le plus de sources pour comprendre la place de la musique grecque chez les aristocrates romains, sans que l'on puisse pour autant tirer de généralité, d'autant que les textes dont nous disposons se concentrent sur les figures de Néron et Hadrien. La première partie de l'exposé était donc consacrée à Néron et aux grands citharèdes de son entourage (Terpnos, Diodōros et Ménékratēs). La deuxième partie portait sur le cas de Mésomède de Crète, qui composait pour Hadrien et dont nous avons conservé quelques airs par la tradition manuscrite. Enfin, la présentation abordait la question des musiciens participant à des manifestations cultuelles en l'honneur d'Hadrien, avec d'une part le cas de Poplios Ailios Pompeianos Paiōn à Éphèse et d'autre part celui des technites dionysiaques en Asie Mineure.

Monique Halm (UMR 7044 Archimède) a ensuite étudié « L'apport des sources relatives aux femmes artistes, musiciennes et peintres dans la construction des élites féminines ». Selon elle, musiciennes et peintres forment une « élite », minoritaire et paradoxale, non point fondée sur la naissance, mais sur le mérite (*technè*). Non dépourvue de liens avec le pouvoir à l'époque hellénistique et intégrée à la classe moyenne à Rome (P. Veyne), elle s'apparente aux catégories qui constituent les « élites » masculines, sportives, artistiques et intellectuelles (philosophes-pédagogues). Leur statut « élitaire » se manifeste au plan socio-politique par des marqueurs publics et privés (monuments, éloges funéraires), des stratégies visuelles de distinction (publicité des honneurs ; consécration d'une image identitaire), par le prestige des lieux d'exhibition, par une invitation officielle ou par la renommée des commanditaires. Leur statut élitaire peut aussi se manifester au plan économique par le volume important des rémunérations et la cotation des œuvres sur le marché, supérieure à celles des peintres masculins (ainsi Iaia, au Ier siècle av. J.-C.). Il peut enfin se manifester par la sémantique, par l'usage d'un lexique conforme à l'idéologie agonistique en utilisant les concepts de dépassement, d'excellence (*aristos, exochos*) ou de notoriété.

Anne-Marie Adam (UMR 7044 Archimède) a abordé, par le biais des témoignages archéologiques et iconographiques, la question complexe et débattue de la pratique du *symposion* par les aristocraties celtiques. En effet, la découverte, dans les tombes de l'aristocratie celtique, de récipients importés du milieu méditerranéen et liés, dans ces régions, à la pratique du *symposion*, a incité les chercheurs à supposer que les Celtes, attirés par le « prestige de l'exotisme », avaient simplement cherché à copier ces usages sans forcément les comprendre. Mais la réalité de ces phénomènes d'acculturation est certainement plus complexe. Il ne s'agit ni de la reproduction mécanique de pratiques dont la valeur religieuse et la fonction sociale originelles demeureraient incomprises, ni de l'adoption de nouveaux usages avec une pleine conscience de leur contenu symbolique. La pratique du banquet collectif étant attestée par l'archéologie, au nord des Alpes, au moins depuis l'âge du bronze final, il est préférable d'aborder la question du point de vue de la société locale, en considérant le fonctionnement social et politique des « principautés » ou « chefferies » nord-alpines de l'âge du fer. L'adoption, parfaitement ciblée, de certains objets exotiques vient compléter les instruments de légitimation du pouvoir du chef local.

Séminaire de l'automne 2019

Le 25 octobre 2019, un séminaire fut consacré aux relations ambivalentes entre « Élites aristocratiques et "crise" ». Michele Cutino (UR 4377) a étudié « la crise du modèle culturel aristocratique à la fin de l'Antiquité », en examinant la transformation des modèles culturels aristocratiques antiques provoquée par l'avènement du christianisme et l'apparition d'acteurs politiques nouveaux, à partir du Ve siècle, avec les royaumes romano-barbares. Son étude s'appuie sur la poésie latine produite en milieu gaulois à cette époque. Celle-ci fournit en effet un témoignage précieux sur la christianisation des classes dirigeantes en Gaule, étant donné que la production en vers était la manifestation

10. Voir Hurlet 2009, 2016.
11. Voir Verger 2011.

privilégiée des élites pour exprimer leur style de vie, fait de relations intellectuelles centrées sur un *lusus* raffiné. Dans ces poèmes, on assiste à une adaptation de l'idée classique de *paideia* : suivant une perspective paulinienne[12], à la *sapientia mundi* représentée par la *curiositas* scientifique, notamment astronomique, et par la poésie « désengagée » comme celle d'Ausone, on oppose la *sapientia Christi* constituée par la nouvelle spiritualité des *conversi*, embrassée par les aristocrates de cette époque et vue comme le dernier bastion de défense contre les changements socio-politiques provoqués par les invasions barbares.

Gianfranco Agosti (Chaire Gutenberg 2019) a étudié les « Transformations de la culture et les nouveaux modèles aristocratiques dans les inscriptions grecques du IVe siècle ».

Enfin, Agnès Arbo (UR 3094 CARRA) s'est intéressée aux rapports entre « Vieillesse et pouvoir dans l'idéologie sénatoriale impériale ». Un examen des empereurs à qui Hérodien donne le qualificatif de πρεσβύτης révèle que ce ne sont pas forcément les empereurs les plus âgés que l'auteur définit comme tels dans son *Histoire*. Ce terme positif, avant tout synonyme d'expertise et de modération, est de préférence appliqué par l'écrivain à des figures de « princes-magistrats », forts d'une belle carrière aux affaires, et membres du Sénat élevés à l'Empire par le Sénat. Ces figures (principalement Pertinax et les co-empereurs Maxime et Balbin) sont évidemment valorisées pour faire pièce à deux phénomènes contemporains, la multiplication des princes adolescents et la toute-puissance de l'armée dans l'État. Elles doivent également être mises en relation avec l'énigmatique idéal d'ἀριστοκρατία défendu par Hérodien : cet idéal, qui traduit sans doute une sorte de co-gouvernance d'un prince-magistrat avec les sénateurs, invite à réévaluer la vision que se faisait Hérodien du Sénat ainsi que les liens qu'il entretenait peut-être avec lui.

12. Cf. *1 Cor.*, 1, 20-24.